

le LIEN de Landiras

LETTRE D'INFORMATION
ET DE NOUVELLES

JANVIER 2026

Édito du maire



Sommaire

◆ Vie municipale

Le calendrier du PLUi p2
Cérémonie du 11 novembre ...p2
Nouvelle kinésithérapeutep3
Élections municipalesp3
Pour le bien vivre ensemble...p3
Théâtre le 23 janvier 2026.....p3
Concert le 27 février 2026.....p3
La cloche de Braxp3
CM des 01/09 et 3/11 2026.....p4
Adressage..... p4

◆ Cadre de vie

Part'âge voyage p8
La santé des femmes.....p8
La TEOM.....p9
Formation débroussaillage . p9
L'identité numériquep10

◆ Jeunesse

Former nos jeunesp6
Informatique au périscolaire... p7

◆ Vie associative

Forum des associationsp11
Affichage associatifp11
Jeune et rosep11
La Fraternellep11
Vivre ensemble..... p12
LEA.....p14
La Menonnaisep14
Gym Landp14
Jardin de Tomates..... p13
APE La Locop12
AGRLp15
Les Arts Bleus.....p13
La Festivep15
Le Cercle de Landiras..... p15

◆ Divers

Le bureau de tabacp16
Le marché du Dimanchep16

Chères Landiranaises, Chers Landiranaïsi,
Traditionnellement, à chaque nouvelle année, le Maire et son équipe municipale formulent leurs vœux fondés sur l'espoir d'une année nouvelle meilleure que celle qui vient de s'écouler.

Tout cela dans le cadre d'améliorer encore et de répondre de plus près aux attentes et préoccupations de chacun.

L'année 2025 a été marquée par l'ouverture de « Carrefour Market », évènement important, mais également, **la réfection** du matériel de cuisine au restaurant scolaire et puis, le grand chantier de réfection de la RD11 et RD125 qui était attendu depuis près de neuf ans.

Nous l'avons géré au mieux, et, mis à part quelques nuits agitées pour certains, auxquels je présente toutes nos excuses, ce fût un grand succès d'organisation, de coordination au regard du travail accompli.

Cette année 2026 sera importante pour Landiras, et, Jean Jaurès écrivait :

« Il ne faut avoir aucun regret pour le passé, aucun remord pour le présent, et une confiance inébranlable pour l'avenir ».

Bonne et excellente année.

Le Maire,
Jean-Marc Pelletant



Le traîneau du Père Noël à Landiras

Nous aurions presque pu entendre le « ho ho ho » du Père Noël sur la place de la mairie. Cette année encore, une nouvelle décoration a fait son show, oui oui c'était bien lui, le Père Noël dans son traîneau avec 2 nouveaux imposants rennes, au côté des 4 autres rennes dont Rudolphe et des 2 bonhommes de neige que nous avons pu découvrir l'année dernière pour les fêtes de fin d'année.

Cette nouvelle mise en scène a attiré les regards et a fait la joie des tout petits mais aussi des plus grands. Quelle fierté que d'être pris en photo au côté du Père Noël. Avec ces illuminations et ce décor, la magie et l'esprit de

Noël, cette année encore, étaient bien présents dans notre village.

Ce traîneau avec son célèbre propriétaire et ses deux rennes nous les devons comme l'année précédente aux agents des services techniques. L'idée même de faire un traîneau pour embellir la place de la mairie a été à leur initiative et validée par M. le Maire. Conception, découpe, assemblage, peinture... toutes ces étapes ont été réalisées dans les ateliers municipaux. **Encore merci à eux pour cette jolie surprise.**

Cécile Vega



Retrouvez tout le programme
des manifestations sur votre
Carte Agenda



Le calendrier du PLUi

Petit rappel : le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal initié en 2017, définit les principes d'évolution du territoire à l'horizon 2035 et à l'échelle des 27 communes membres.

En conseil communautaire, le 10 septembre 2025, les élus communautaires ont validé l'arrêt de projet, première étape de validation du PLUi.

Pour plus d'informations sur ce document, consultez :

<https://www.convergence-garonne.fr/les-services/urbanisme/le-plan-local-durbanisme-intercommunal/>

1^{er} semestre 2026

- Consultation officielle des Personnes publiques associées (PPA)
- Enquête publique

– Rapport et conclusions du commissaire enquêteur

2^e semestre 2026

- Ajustements du projet de PLUi suite aux avis des PPA et aux conclusions du commissaire enquêteur
- Formalisation du dossier définitif de PLUi avant approbation par le Conseil communautaire
- Approbation du dossier de PLUi (septembre 2026).

Florence Bolmont

Une nouvelle kinésithérapeute arrive à Landiras !

Le cabinet de kinésithérapie de Landiras a le plaisir d'accueillir **Marion Labuzan** à partir du 5 janvier 2026.

Elle vous recevra au 425 rue Jérôme Dutrénit et vous pouvez dès à présent prendre rendez-vous au 05 56 62 44 01.

Nous sommes heureux de l'accueillir et vous invitons à lui réserver le meilleur accueil.



Cérémonie du 11 novembre 14-18 La tradition respectée

Comme à l'accoutumée, la cérémonie a débuté par la lecture du message du Ministre des armées et des anciens combattants, Catherine Vautrin et de son ministre déléguée Alice Rufo.

L'actualité des tensions mondiales a permis à chacun d'en retenir l'essentiel : « Unis dans cette mémoire, nous rendons visible l'idéal qui nous tient debout, le sens que nous avons donné à notre histoire, le projet collectif que nous poursuivons par-delà des tragédies. « Construire un ordre tel que la liberté, la sécurité et la dignité de chacun y soient garanties », selon les mots du général de Gaulle en 1941. « Ce projet porte un nom : la République. »

Si les Landiranaïses sont toujours nombreux le 11 novembre devant le monument aux morts, c'est qu'il est encore pour eux le symbole d'une liberté chèrement payée par les 70 jeunes soldats de la commune tombés au front dans cette guerre si meurtrière.

Était-ce pour vaincre ce funeste sort que René Redon, ancien maire et lui-même orphelin⁽¹⁾ de cette guerre, a souhaité mettre en avant ce même jour une jeunesse porteuse d'espoir, en récompensant les jeunes diplômés ?

C'est avec beaucoup de fierté que M. le Maire a cité et félicité pas moins de 10 diplômés d'études supérieures, 8 bacca-

lauréats, 8 brevets des collèges et 4 diplômés professionnels.

La commune a aussi choisi ce jour-là pour mettre à l'honneur, à travers le concours des maisons fleuries, ceux qui ont le souci d'embellir la commune tout en s'adonnant à leur plaisir de jardiner.

Le foyer municipal porte sur son fronton toute la symbolique de la fraternité et c'est dans cet esprit et dans ce lieu que le Maire a accueilli certains des quelques nouveaux habitants de la commune. Il leur a remis la plaquette de renseignements utiles et nécessaires à une intégration rapide pour devenir de « vrais Landiranaïses ». Toute l'assemblée s'est ensuite réunie autour du pot de l'amitié aux couleurs viticoles locales.

Bien avant la fin de la guerre 14-18, la commune fêtait déjà le 11 novembre car c'est aussi le jour de la Saint Martin, grand patron de la paroisse. C'était l'occasion d'une grande foire où chaque famille venait acheter les dernières réserves pour l'hiver.

La foire n'existe plus, seule persiste la tradition de fêter Saint Martin en proposant un concert dans l'église qui paradoxalement a servi d'abri au premier monument commémoratif (le monument extérieur n'ayant été érigé qu'en 1921).

Pas de dérogation à la tradition, le quatuor à cordes, Palissandre, a assuré une prestation d'excellente qualité pour le bonheur des oreilles et des yeux de tous.

Line Baraduc



1- Son père André Redon tué en 1916 lors de la plus terrible des batailles : Verdun.

Élections municipales 2026 à Landiras

Vérifiez votre inscription

Pour pouvoir voter les 15 et 22 mars 2026, il est essentiel d'être inscrit sur les listes électorales. Voici les dates limites à retenir selon votre situation.

Date limite générale : le 6 février 2026

Si vous n'êtes pas encore inscrit, vous devez effectuer votre démarche au plus tard le samedi 6 février 2026.

Délais spécifiques reportés au 5 mars 2026

Dans certaines situations particulières, le délai est reporté au jeudi 5 mars 2026.

Ce report concerne les personnes dans l'un des cas suivants :

- Jeunes de 18 ans n'ayant pas fait le recensement citoyen.
- Déménagement récent.
- Acquisition récente de la nationalité française.
- Droit de vote récemment recouvré.

Comment vous inscrire ?

Vous avez plusieurs possibilités pour vous inscrire :

- En mairie : rendez-vous sur place avant la date limite.
- Par courrier : votre envoi doit être reçu par la mairie au plus tard le 6 février ou le 5 mars 2026 selon votre situation.
- En ligne : possible jusqu'au 4 février 2026 si vous êtes déjà majeur, via le site [service-public.fr](https://www.service-public.fr).

Ne tardez pas ! Vérifiez dès maintenant votre situation et effectuez, si besoin, votre inscription dans les délais.

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter l'accueil de votre mairie.

Florence Bolmont



Source : <https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F34240>

Dates clés élections municipales : <https://www.vie-publique.fr/en-bref/300197-elections-municipales-et-communautaires-2026-les-dates-cles>

Pour le bien vivre ensemble

Vivre en communauté, c'est une richesse ! Partager nos espaces publics, nos rues et nos parcs, c'est ce qui fait le charme de notre vie locale. Pour que cet équilibre reste agréable pour chacun, il existe quelques règles simples, définies par la loi, qui nous permettent de cohabiter en toute sérénité. En voici un petit rappel bienveillant.

Pour une voie publique accueillante et sûre

Nos rues et nos places sont le reflet de notre cadre de vie. Pour les préserver, il est important de rappeler que :

- La propreté est l'affaire de tous : jeter un déchet, un mégot ou un chewing-gum par terre est interdit et peut être passible d'une amende forfaitaire de 150 € (Décret n°

2015-337 du 25 mars 2015 relatif à l'abandon d'ordures et autres objets)

- Les compagnons à quatre pattes : nos amis les chiens nous accompagnent volontiers, mais leurs déjections peuvent gêner les autres usagers. Le fait de ne pas ramasser les excréments de son animal est considéré comme une incivilité et peut également être sanctionné par une amende. Le contrevenant encourt une amende prévue pour les contraventions de 3^e classe, soit 450 €. Une petite balade, un petit sac ! (Article R632-1 - Modifié par Décret n°2007-1388 du 26 septembre 2007).

Pour des nuits paisibles et respectueuses

Le calme est essentiel au bien-être de tous, surtout après une longue journée.

- Le bruit, un trouble à part entière : le tapage nocturne est défini par le code de la santé publique comme tout bruit qui, par son intensité ou sa durée, trouble la tranquillité d'autrui, et ce entre 22 h et 7 h. Que ce soit une fête entre amis, des travaux ou une discussion animée dans un jardin, veillons à modérer le volume. Les contrevenants s'exposent à une amende pouvant aller jusqu'à 450 € (Code de la santé publique : article R1336-5)



Pour un patrimoine commun préservé

Nos bancs publics, notre mobilier urbain... Ces biens nous appartiennent à tous et embellissent notre quotidien.

- Halte aux dégradations : dégrader un bien public (tags non autorisés, bris de matériel...) est un acte de vandalisme sévèrement réprimé par le code pénal (articles 322-1 et suivants). Les peines peuvent être lourdes, incluant une amende et une peine d'emprisonnement, en plus des frais de remise en état. Aimons notre ville, elle nous le rend bien !

Pour une circulation en toute lucidité

Enfin, pour la sécurité de tous sur les trottoirs et les routes, il est bon de rappeler que l'ivresse manifeste sur la voie publique est interdite par le code de la santé publique (article L. 3341-1) et peut être sanctionnée d'une amende de 150 €.

En bref : le bon sens comme ligne de conduite, une résolution pour certains, une nécessité pour tous !

Ces règles ne sont pas là pour compliquer la vie, mais pour la simplifier. Elles sont le ciment d'un «vivre ensemble» réussi, où le respect de l'autre et de son environnement prime.

Un grand merci à chacun pour votre vigilance et votre civisme au quotidien. C'est ensemble que nous continuerons à faire de notre espace de vie un endroit où il fait bon se rencontrer, se détendre et profiter.

Florence Bolmont

Ne nous fâchons pas

Le 23 janvier 2026 à 20 h 30 au foyer municipal

La troupe du *Temps Libre* de Fargues et la mairie de Landiras vous invitent à une soirée placée sous le signe du rire et de la bonne humeur.

Au programme : une série de sketches comiques et farfelus, où les situations les plus improbables côtoient les personnages les plus délirants.

Entre quiproquos, répliques piquantes et humour décalé, ces comédiens amateurs vous promettent un moment de détente et de fous rires garantis.

Chaque sketch, tour à tour absurde, tendre ou grinçant, met en lumière les

petites folies du quotidien et l'esprit joyeusement déjanté de la troupe.

Plaisir des mots qui fusent et rebondissent, des dialogues qui obéissent aux lois de l'escrime, c'est tout cela que le chef de troupe Michel Blanchard a mis en œuvre. C'est sur les planches du foyer municipal de Landiras et sous la houlette du regretté Jacques Saint Jean, qu'il a commencé à forger ses compétences théâtrales et qu'il met aujourd'hui au profit de toute l'équipe du *Temps Libre* de Fargues.

Entrée 10€ adultes ; 6€ moins de 12 ans.

Line Baraduc



Concert : Le Uku Rebel Sun Song

Au foyer municipal le 27 février 2026 à 20 h 30

C'est avec du soleil plein les doigts que ces passionné(e)s de joyeux ukulélés se réunissent pour chanter, gratter et jouer leurs rêves de monde meilleur. Ils en ont fait du chemin depuis leur premier passage à Landiras à travers les scènes régionales, nationales et même internationales et ont toujours convaincu leur auditoire.

À l'aide de mélodies et de mots empruntés aux artistes du monde entier, à la fois engagés et réjouissants, la vingtaine d'ami(e)s plaquent leurs accords et

chantent avec un plaisir jamais dissimulé... et toujours contagieux. On ne sort pas indemne d'une rencontre avec le *Uku Rebel Sun Song*, galvanisé(e), la voix cassée, le cœur léger et la tête pleine de ces textes piquants et grisants.

Laissez-vous porter, le temps de quelques harmonies, quelques rythmes, quelques rires et quelques chants...

Entrée : adultes 10€ ; moins de 12 ans 6 €

Line Baraduc



Brax : Un nouveau son de cloche



C'est par un beau matin d'octobre 2025 que la chapelle de Brax s'est vue dotée de la dernière pièce qui lui manquait.

Elle est désormais ré-équipée de sa petite cloche logée dans son campanile. La quête de l'objet espéré, lancée depuis 2022, a abouti, grâce à la persévérance de la famille Pierre Labuzan, qui a déniché auprès des antiquaires de Bordeaux cette pièce manquante rare.

Trouver l'objet est une chose mais l'adapter et le mettre en place a nécessité l'implication, le savoir-faire et la disponibilité de Victor Labuzan et de Frédéric Guionie, qui ont mené à bien son installation, malgré les contraintes du lieu. La commune les remercie chaleureusement pour le soin apporté et le résultat obtenu.

La petite cloche pourra désormais résonner dans la Lande de Brax et rappeler les Landiranaï(s) à ce lieu de promenade et de quiétude.

Jean Philippe Dulou



Quelques décisions du conseil municipal du 1^{er} septembre 2025

Résumé des décisions par Line BARADUC

◆ Avis portant sur la demande d'autorisation environnementale présentée par la société *Les grands chais de France*

Une enquête publique portant sur la demande d'autorisation environnementale déposée par la société *Les grands chais de France* s'est déroulée du 18 juillet 2025 au 18 août 2025.

Prescrite par arrêté du 26 juin 2025, cette enquête publique concerne les installations situées sur la commune de Landiras et porte sur :

- la régularisation administrative des activités du site pour certaines rubriques ;
- une augmentation des activités de préparation, conditionnement de vin ;
- un projet de stockage d'alcools de bouche en vue du vieillissement d'eau de vie de vin (Brandy) ;
- l'aménagement de nouveaux équipements, installations et bâtiments destinés à la vinification de crémants, à la production d'énergie photovoltaïque, à la modification de la station d'épuration des eaux résiduaires industrielles, à la protection du site contre le risque incendie.

Le conseil municipal de la commune de Landiras est appelé à donner un avis sur la demande d'autorisation environnementale dès l'ouverture de l'enquête.

Les communes situées dans un rayon de 3 km de l'installation et intéressées par le projet au regard des incidences environnementales notables de celui-ci sur leur territoire sont également appelées à émettre un éventuel avis sur le projet : Communes de Budos et d'Illats.

Personne ne s'est rendu à l'enquête publique

Le conseil municipal émet un avis favorable au dossier d'autorisation environnementale présentée par la société *Les grands chais de France* pour ses installations situées sur la commune de Landiras.

◆ Création d'emplois non permanents suite à accroissement temporaire d'activité

En raison de surcroît d'activité pouvant survenir dans les services, le conseil municipal décide de créer à compter du 1^{er} septembre 2025, des emplois non permanents à temps complet et non complet pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité.

Leur rémunération sera fixée par référence à l'indice brut et l'indice majoré afférent à leur grade, à laquelle s'ajoutent les suppléments et indemnités en vigueur.

◆ Avis portant sur la demande d'autorisation environnementale présentée par la société SNCF Réseau

Cette autorisation déposée par SNCF Réseau porte sur les investigations préalables du projet sur les entrées en terre de l'avant projet sommaire de la ligne nouvelle Bordeaux/Toulouse.

Le dossier présenté a ainsi pour objet l'autorisation environnementale des premières investigations préalables nécessaires à la poursuite de la connaissance des secteurs concernés par la réalisation du projet de la section nouvelle entre Bordeaux et Toulouse (sondages géotechniques) et des opérations préalables d'archéologie préventive. Ces diverses interventions comprennent notamment les opérations de libération des emprises nécessaires à la prise de possession des terrains (défrichements, débroussaillage notamment) et toutes interventions nécessaires au balisage et mises en place de mesures spécifiques à la limitation de leurs incidences sur l'environnement.

Le conseil municipal émet un avis défavorable au dossier d'autorisation environnementale déposée par SNCF Réseau.

Les conseils municipaux sont ouverts au public.



◆ Cession des parcelles cadastrées F 246 et F 247

Monsieur et Madame Courbin par demande du 1^{er} juillet 2025 proposent l'acquisition des parcelles cadastrées F 246 et F 247.

Vu l'évaluation de la SAFER, considérant que le service du Domaine a été consulté, le conseil municipal accepte la cession de gré à gré des parcelles F 246 d'une contenance de 695 m² et F 247 d'une contenance de 40 m², pour un montant total de 18 375 € et précise que les frais afférents à l'acquisition (frais notariés) sont à la charge de l'acquéreur.

◆ Cession de la parcelle F 360

Madame Virginie Bons par demande en date du 24 juillet 2025 propose l'acquisition de la parcelle cadastrée F 360.

Vu l'évaluation de la SAFER, considérant que le service du Domaine a été consulté, le conseil municipal accepte la vente de cette parcelle et précise que les frais afférents à l'acquisition (frais notariés) sont à la charge de l'acquéreur ; approuve la cession de gré à gré de la parcelle F 360 au bénéfice de Monsieur et Madame Bons moyennant un prix de 25 €.

◆ Acquisition de la parcelle cadastrée D 1254

Le conseil municipal décide d'acquiescer la parcelle D 1254, d'une superficie totale de 355 m², propriété de Madame BERNARD Maryse, moyennant la somme de 355 €.

◆ Modification des statuts de la Communauté de communes

Par délibération du 25 juin 2025 le conseil communautaire de la Communauté de communes *Convergence Garonne* a approuvé une modification de ses statuts.

Cette modification devra recueillir l'accord des deux tiers au moins des conseils municipaux représentant plus de la moitié de la population, ou de la moitié au moins des conseils municipaux des communes représentant les deux tiers de la population, étant précisé que le silence gardé pendant plus de trois mois par une commune vaudra décision favorable.

1° Réorganisation des blocs de compétences

Suite à la Loi du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique, la notion de compétence optionnelle a disparu. Ainsi il est proposé que les compétences soient distinguées en trois blocs :

- Les compétences dites « obligatoires »,
- Les compétences dites « supplémentaires » qui sont frappées d'intérêt communautaire,
- Les compétences dites « facultatives » qui ne sont pas définies par loi.

2° Mise en place d'un exercice différencié de la compétence enfance jeunesse

La compétence « *Jeunesse de l'entrée au collège jusqu'à 17 ans inclus - Loisirs éducatifs* » est exercée de manière différenciée sur le territoire :

- a. La Communauté de communes assure la gestion du point loisirs accueil jeunes (PLA) situé sur la commune de Cadillac-sur-Garonne
- b. Les communes membres peuvent mettre en place des lieux d'accueil de loisirs éducatifs, financés par la CAF, percevoir la Prestation de service ordinaire (PSO) et contribuer à la cohérence territoriale dans le cadre du schéma intercommunal jeunesse territorial. Elles percevront une quote-part du bonus territoire versé intégralement à ce jour à la communauté de communes.
- c. Le schéma jeunesse territorial, piloté par la Communauté de communes, sera élaboré et suivi en concertation avec les communes signataires pour répondre aux attentes des partenaires institutionnels et garantir une cohérence des actions.
- d. La Communauté de communes, avec l'appui de la chargée de coopération, accompagnera les communes dans leurs démarches :
 - Élaboration et mise en œuvre des accueils de loisirs jeunesse ;
 - Mobilisation des financements CAF et suivi administratif ;
 - Participation active à la dynamique du schéma jeunesse territorial.
- e. Les conditions réglementaires des accueils collectifs de mineurs devront être respectées pour garantir l'éligibilité aux financements CAF et la qualité des services. »

3° Suppression de la compétence éclairage public

Cette compétence n'est pas exercée de la même manière sur chaque rive du territoire, la Communauté de communes ayant



**CONVERGENCE
GARONNE**
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

conservé le fonctionnement antérieur à la fusion. Il est désormais proposé d'harmoniser l'exercice de cette compétence en la restituant pleinement à l'ensemble des communes.

Après échange avec le SDEEG, il convient que cette modification soit actée au 1er janvier 2026 afin d'en organiser les conséquences.

4° Ajout du soutien au projet de gendarmerie de Podensac-Cadillac

Gironde Habitat qui porte le projet de nouvelle gendarmerie de Podensac-Cadillac assortie d'un lotissement de 27 logements a sollicité la CDC pour une garantie d'emprunt portant sur les bâtiments techniques et administratifs de cette gendarmerie soit 2 340 500 €.

N'ayant pas de compétence à rattacher à cette garantie d'emprunt il est proposé d'ajouter aux statuts :

« 17° Soutien à la création de la gendarmerie Podensac-Cadillac par l'octroi d'une garantie d'emprunt portant sur les bâtiments techniques et administratifs ».

5° Suppression du projet Orterra

Les statuts actuels prévoient une compétence en matière : « *D'aménagement d'équipements touristiques et patrimoniaux Orterra à Sainte-Croix-du-Mont* ».

Ce projet ayant été abandonné, il est proposé de le prendre en compte et d'actualiser les statuts.

6° Modification des équipements

Suite à la construction des pontons de Cadillac-sur-Garonne, il convient de les mentionner à la rubrique « *Construction, aménagement, entretien et gestion des équipements communautaires à vocation culturelle, patrimoniale ou touristique et notamment des équipements suivants* ».

Il convient également de supprimer « *ponton de Podensac* » en l'absence d'équipement géré par la CDC.

7° Ajout de la possibilité de groupement sans besoin de la CDC

Depuis la loi engagement et proximité du 27 décembre 2019, les CDC peuvent mener des procédures de marchés publics pour les communes, par le biais d'un groupement, même quand la CDC n'a pas de besoin propre.

Pour cela, la disposition suivante doit être ajoutée : « *Conformément à l'article L. 5211-4-4 dans le Code général des collectivités territoriales, la communauté de communes peut mener des procédures de passation et d'exécution de marchés publics, au nom et pour le compte des communes membres indépendamment de ses besoins et de ses compétences.* »

Le conseil municipal déplore qu'il n'ait pas été donné la possibilité aux communes de se prononcer pour chaque point modifié. L'opposition émise par le conseil municipal étant principalement fondée sur la suppression de la compétence éclairage public.

Quelques décisions du conseil municipal du 3 novembre 2025

Résumé des décisions par Line BARADUC

◆ Avis sur le projet de Plan Local d'Urbanisme Intercommunal arrêté

La Communauté de communes Convergence Garonne a engagé une procédure d'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) par délibération du conseil communautaire en date du 28/06/2017, modifiée par délibérations du 27/06/2018 et du 26/09/2018.

Un débat a eu lieu au sein du conseil communautaire le 7 juillet 2021 sur les orientations générales du projet d'aménagement et de développement durables, actualisé le 18 décembre 2024.

Les objectifs poursuivis par cette procédure sont les suivants (rappel) :

▶ Aménagement de l'espace : aménager l'espace tout en préservant les espaces agricoles et paysagers et en favorisant l'implantation territorialement cohérente d'équipements publics.

▶ Développement de l'habitat : accentuer l'effort de production, de réhabilitation et de diversification de l'offre d'habitat, en cohérence avec les prescriptions du SCOT, pour répondre au besoin de logements avec le souci d'économiser et de réguler le foncier.

▶ Développement économique :

– Développer les possibilités d'accueil de nouvelles entreprises et faciliter le développement des entreprises existantes.

– Permettre le déploiement et le développement de l'offre touristique liée aux richesses patrimoniales, culturelles, fluviales, paysagères viticoles, agricoles et forestières.

▶ Environnemental :

– Préserver les milieux naturels et la mise en valeur de la richesse paysagère par la traduction du concept de trame verte, bleue et pourpre.

– Préserver les ressources :

• Énergie : Traduire les objectifs de diminution des gaz à effet de serre dans les politiques publiques d'aménagement

• Eau : Placer l'eau comme un enjeu transversal important en matière de gestion des risques d'inondation, de préservation des zones humides, gestion maîtrisée de la ressource et protection des nappes souterraines.

– Mobilité : définir une stratégie de mobilité communautaire respectueuse de l'environnement combinant l'ensemble des modes

de déplacements en interne et en lien avec les territoires voisins.

– Aménagement numérique : Atteindre un haut niveau d'équipement après évaluation des attentes du territoire, en cohérence avec les politiques d'habitat et de développement économique.

▶ Cohérence territoriale : Traduire de manière opérationnelle les enjeux du PLUi en respectant les prescriptions du SCOT du Sud Gironde et en tenant compte de l'évolution future des périmètres.

Le PLUi a été élaboré en étroite collaboration avec les élus des 27 communes membres de la CDC. Les Personnes Publiques Associées (PPA) ont également été associées à l'élaboration des documents tout au long de la procédure, ainsi que les ODG et les syndicats viticoles à leur demande. La population a également été conviée à débattre et à s'informer des étapes importantes de la démarche.

Par délibération du 10 septembre 2025, la Communauté de communes Convergence Garonne a tiré le bilan de la concertation préalable et approuvé l'arrêt du PLUi.

Le projet de PLUi arrêté et ses annexes ont été transmis à la commune et à l'ensemble des conseillers municipaux.

Le conseil municipal :

ÉMET un avis favorable sur le projet de PLUi arrêté par la Communauté de communes : accompagné des observations suivantes :

– le conseil municipal souhaiterait qu'une attention particulière soit portée sur l'avenir de la zone d'activités de Coudannes. Bien que les arguments invoqués soient recevables, il est regrettable que le PLUi rende impossible son agrandissement (passage en zone N). D'autant plus qu'il existe un véritable besoin sur le territoire et que les terrains ont déjà été acquis par la CDC.

– comment concilier la prise en compte des haies (conservation et mise en place) et les obligations légales de débroussaillage qui s'imposent ?

– certaines zones humides identifiées par la DDTM semblent inopportunes et particulièrement contraignantes dans la mise en place de nos OAP.

– certaines erreurs ont déjà été constatées. Il conviendra d'inviter les administrés concernés à participer à l'enquête publique.

Votre adresse est-elle correcte ? Vérifions ensemble

Et si votre courrier ne vous parvenait pas à cause d'une simple erreur d'adresse ?

Malgré tous nos efforts, il arrive encore que des numéros soient manquants ou que des adresses soient erronées.

Pour éviter que votre colis préféré ou votre courrier important ne se perde en route, une seule solution : vérifier votre adresse !

Faites le test en 2 minutes...

Rendez-vous sur le site officiel adresse : data.gouv.fr et assurez-vous que :

▶ Votre logement est bien répertorié.

▶ Votre adresse est certifiée.

Pourquoi c'est important ?

Pas d'adresse certifiée = pas de distribution du courrier par La Poste.

C'est aussi simple (et crucial) que cela !

Vous avez trouvé une erreur ?

Contactez rapidement la mairie pour la corriger.

C'est un geste simple qui garantit que vous recevrez bien votre courrier.

Un petit check pour vous, une adresse fiable pour tous !



Florence Bolmont

Part'âge voyage

Pas très loin, certes ! Mais quand même, l'expédition a eu lieu

En ce mercredi 3 décembre 2025, bien couverts, nous (élus, bénévoles et participants) avons traversé la contrée landiranaise à la rencontre d'autochtones preignacais pour un pique-nique partagé. Chargé de belles soupes, tartes, pâtés, fromages, vins et desserts délicieux, tout ce petit monde s'est réuni à l'initiative des pétillantes dames.

Membres de l'association « *Mieux Vivre à Sa Façon* », elles animent, dans les villages, des après-midis récréatifs pour les anciens, les aidants et les personnes isolées. C'est le même concept que notre *Part'âge* landiranaise, mais en mobile et associatif – *Part'âge* étant une action sociale communale.

L'équipe de *Part'âge* les a sollicitées l'an passé, afin de proposer plus de rencontres conviviales à nos aîné(e)s. Elles se passent si bien que l'idée d'un repas partagé s'est imposée d'elle-même.

Et quel beau moment ! Entre discussions, dégustations, chants, jeux, échanges de cadeaux, danses, nous sommes revenus remplis de ces choses qui font la vie belle. Voilà pourquoi *Part'âge* existe, pourquoi les personnes travaillent ou se portent bénévoles pour vivre et faire vivre à d'autres ces moments précieux et plein d'humanité.

Nos après-midis (habituels), bi-mensuels, s'organisent autour de discussions, d'activités et animations, d'une collation. Nous vous invitons donc à nous rejoindre, pour en profiter et/ou pour aider. C'est gratuit et c'est très bon pour le moral !

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez contacter :
Alain Giroire au 06 81 70 91 66
ou Adeline Massé au 06 88 98 65 64.

L'équipe de *Part'âge*



La santé des femmes dé-tabou-isée !

Prendre soin de soi et de sa santé quand on est une femme, c'est possible. Une foule d'informations a été donnée lors d'une après-midi conviviale.

Le 6 décembre dernier, le *Collectif Landiranaise de Prévention et d'Information en Santé publique* a accueilli les personnes désireuses d'en savoir davantage sur le thème de la santé des femmes autour d'un thé chaud offert par la mairie.

Dans un espace intimiste et chaleureux, Jennifer Gil (Association *Jeune et Rose*) a animé des ateliers pour apprendre l'autopalpation des seins : « *Là, ce que tu touches, c'est un kyste et ici, c'est plus inquiétant...* », « *connaître son corps permet de déceler un changement* ».

Au stand du Planning familial tenu par Maïka Bassel, les conversations bienveillantes se sont succédé. M^{me} Collart et M^{me} Missistrano, respectivement ostéopathe et kinésithérapeute, ont patiemment partagé leurs connaissances de la

santé au féminin et M^{me} Maillot (MSA) a présenté des documents sur la prévention en santé.

La collecte de protections hygiéniques permettra de faire des dons aux collèges et lycées du secteur.

Karine Sallafranque



Landiras : la TEOM, une nouvelle ère pour vos poubelles... et pour la nature !



Une petite révolution se cache dans vos bacs à ordures !

Adieu le calcul au poids et au nombre de levées : désormais, la TEOM (Taxe d'enlèvement des ordures ménagères) de la SEMOCTOM s'applique.

Traduction : votre facture est désormais indépendante de la fréquence à laquelle vous sortez votre bac.

La fin du « jeté-lâché » des sacs poubelles dans la nature ?

Cela ne tient qu'à certaines et certains !

Cette nouvelle donne rend soudainement obsolète une vieille pratique : celle qui consiste à « économiser » des levées en... faisant disparaître ses déchets dans la nature.

Vous savez ? Ce sac plastique qui finit miraculeusement dans les bois ou ces encombrants qui « embellissent » subitement un chemin de campagne : la nature n'a pas signé pour être notre poubelle personnelle.

Avec l'ancien système, c'était déjà une incivilité. Avec le nouveau, c'est carrément contre-productif et absurde !

En effet, pourquoi risquer une amende et abîmer notre si beau cadre de vie alors que cela ne change plus rien à votre porte-monnaie ?

La TEOM, c'est un peu votre abonnement illimité au ramassage.

Alors, sortez votre bac, sans compter que la nature n'est pas une décharge alternative.

En jouant le jeu, vous gardez Landiras propre, vous protégez l'environnement et vous évitez de bien mauvaises surprises.

C'est tout bénéfique... pour tout le monde !

Florence Bolmont

Journée de formation sur les obligations légales de débroussaillage (OLD) ➤

Le 28 novembre Messieurs J. Labecot et K. Da Rocha, techniciens territoriaux de l'ONF (Office national des forêts), ont animé une journée de formation à la demande de la mairie de Landiras.

Cette journée studieuse et documentée était principalement destinée à l'ensemble des agents communaux, en présence des membres de la DFCI et des élus intéressés.

La formation comprenait

- ▶ Une matinée consacrée à :
 - la connaissance des risques de feu de forêt, des moyens pour réduire leur intensité et leur propagation et surtout comment protéger les personnes et leurs biens ;
 - la présentation de la réglementation sur les OLD, avec les explications nécessaires pour une mise en application dans une commune forestière ;
 - un échange de questions-réponses sur des cas pratiques parfois difficiles à comprendre et à appliquer !
- ▶ Une après-midi consacrée sur le terrain à préciser la nature des travaux de débroussaillage, d'élagage, ou de coupe suivant la végétation, concernant les arbres ou les haies existantes. L'évacuation des déchets verts est obligatoire s'ils ne sont pas broyés et étalés sur le terrain.



Un nouvel arrêté préfectoral daté du 17 octobre 2025 modifie et précise la réglementation sur les OLD. Les documents d'aide et d'information sur notre site internet seront modifiés en conséquence. Il est très important de prendre connaissance très attentivement des dispositions du nouvel arrêté.

Pour l'intérêt de tous, il est souhaitable de mutualiser entre voisins et par quartier les travaux de débroussaillage qui concernent tous les terrains boisés en limite des zones construites. De plus, chaque terrain situé en secteur U de notre PLU doit être également débroussaillé.

Avec l'outil cartographique OLD mis à disposition par la commune⁽¹⁾ et l'aide des moyens techniques de propriétaires forestiers, membres de la DFCI, nous avons

prévu de suivre par quartier la mise en œuvre des travaux de débroussaillage. Merci à ces propriétaires forestiers pour cette contribution volontaire et particulièrement à Thierry Carreyre, président de la DFCI de Landiras.

La commune attend impatiemment une réunion prévue le 6 janvier 2026 avec Monsieur le Sous-Préfet et la communauté de communes destinée à la création d'une plateforme intercommunale de déchets verts et de broyage sur notre territoire. Cette installation faciliterait grandement l'évacuation des déchets induits par les OLD sur les communes forestières.

Jacques CLERC

(1) Outil cartographique à consulter sur le site de la commune : landiras.fr/Vie locale/Protection de la population/OLD

L'identité numérique : gardez la maîtrise de vos données d'identité ➤

Quels sont les avantages ?

Simplicité

Ce service est le prolongement numérique de votre carte d'identité. Aussi simple que présenter votre titre dans le monde physique.

Sécurité

Ce service vous protège du piratage de vos données d'identité. Vous les transmettez en toute sécurité, elles ne peuvent ni être usurpées, ni falsifiées et encore moins commercialisées.

Maîtrise

Avec la nouvelle carte d'identité, un code personnel et un téléphone mobile, vous gardez la main sur la diffusion et l'usage de vos données d'identité.

Comment l'utiliser ?

Votre carte d'identité

Une carte et une puce dans laquelle sont stockées les données d'identité de base, ou données pivot (prénom et nom de naissance, date et lieu de naissance, sexe).

Votre code personnel

Un code associé, qui permet à l'utilisateur d'exprimer son consentement lors de l'utilisation de ses données.

L'application France Identité

Une application pour créer son identité numérique, faciliter son utilisation et accéder à des usages dédiés.

Florence Bolmont

Sources : <https://france-identite.gouv.fr/>



- ▶ Fournir un justificatif d'identité à usage unique. Facilement, en toute sécurité et à usage unique. Terminés les scans de carte d'identité !
- ▶ Accéder à plus de 1 400 services en ligne. Un compte unique pour accéder à tous vos services.
- ▶ Prouver votre identité ou certains attributs... En ligne ou pour des usages de proximité avec ou sans partage de vos données.
- ▶ Ou encore de votre droit à conduire. Lors d'un contrôle routier ou pour louer un véhicule.



La commune de Landiras franchit une nouvelle étape dans son engagement en faveur de la jeunesse et de la professionnalisation de ses services. Deux jeunes du territoire viennent d'intégrer une formation BPJEPS Activités Physiques pour Tous (anciennement BPJEPS APT, équivalent MAPS) en contrat d'apprentissage, grâce à un partenariat tripartite réunissant la mairie de Landiras, la Fraternelle Football et la Communauté de Communes Convergence Garonne (CDC).

Un enjeu majeur : former nos jeunes ici, sur notre territoire

Dans un contexte où les métiers du sport et de l'animation sont en tension, permettre à deux jeunes landiranaïses de se former localement constitue un véritable levier d'avenir. En soutenant ces parcours, la commune affirme une priorité forte : offrir à la jeunesse des perspectives d'emploi et de qualification sans devoir quitter le territoire. Cette dynamique participe pleinement à l'attractivité de Landiras et au maintien d'un tissu local riche en compétences.

Professionaliser encore davantage les animations périscolaires et nos métiers de l'animation :

L'obtention du BPJEPS MAPS par ces apprentis représente un atout considérable pour les services municipaux. Cette compétence permettra de renforcer la qualité des activités physiques proposées dans le cadre du périscolaire, de garantir un encadrement encore plus professionnel et sécurisé, et d'enrichir l'offre d'animations



pour les enfants. À terme, la collectivité se dotera d'un vrai savoir-faire interne dans le domaine du sport et de l'activité physique pour tous.

La CDC Convergence Garonne : un soutien indispensable

La Communauté de communes joue un rôle déterminant dans ce dispositif. En disposant de la compétence métier liée à ce brevet et en apportant son expertise, la CDC permet l'accueil des apprentis, leur suivi pédagogique, et la bonne articulation de la formation avec les besoins du territoire. Sans cet appui, une telle montée en compétence aurait été impossible.

La Fraternelle football : un terrain d'apprentissage riche et diversifié

Partenaire historique de la vie associative, la Fraternelle accompagne également ces deux jeunes dans leur formation pratique. Le club met à disposition ses installations,

son encadrement, son expérience et son exigence sportive pour offrir aux apprentis un environnement varié, formateur et bienveillant. Ce partenariat renforce les liens entre la commune, les associations et les acteurs de la formation.

Cette initiative illustre parfaitement ce que peut produire un travail commun entre collectivités, associations et structures éducatives : des opportunités pour les jeunes, une montée en compétence locale et une dynamique positive pour le territoire.

Landiras continue ainsi d'investir dans l'avenir, en plaçant la formation, la jeunesse et la qualité du service public au cœur de son action.

Un remerciement particulier à Émilien Delpèch pour sa persévérance et son professionnalisme.

Valérie Meneret

Atelier Informatique au périscolaire !

Tous les mardis soir depuis la reprise des cours de novembre, un nouvel atelier est arrivé !

Vous me direz, utiliser le net ils savent faire... Hum pas vraiment comme ils doivent le faire en arrivant au collège !

Utiliser un écran de tablette ou de téléphone, pour la plupart, oui... mais pas un clavier d'ordinateur ! Et pourtant, c'est bien ce dont ils auront besoin dès le collège !

Alors voilà, Isabelle les amène à s'approprier ce nouvel outil ! Allumer un ordinateur, utiliser un clavier, les majuscules, où, quand et pourquoi, mettre un texte en forme, utiliser la tabulation dans un premier temps, la base. Après viendra le temps des mails, des pièces jointes, des outils de publication et de fabrication.

Les ateliers évoluent et s'adaptent aux besoins des enfants !

Valérie Meneret



Un forum des associations dynamique et enrichi à Landiras

Le samedi 13 septembre après-midi, la commune de Landiras a accueilli son traditionnel forum des associations, un rendez-vous incontournable de la rentrée qui a, cette année encore, rencontré un vif succès. La majorité des associations landiranaises avaient répondu présentes, offrant aux habitants un large panorama des activités sportives, culturelles, sociales et solidaires qui font la richesse de notre territoire.

Une forte affluence tout au long de l'après-midi

Nombreux sont les visiteurs – familles, nouveaux arrivants, jeunes, seniors – qui sont venus déambuler dans les allées du forum. L'ambiance conviviale a favorisé les échanges avec les bénévoles et dirigeants associatifs, permettant à chacun de découvrir ou redécouvrir les multiples engagements citoyens existant à Landiras. Entre photos, inscriptions et rencontres, le forum a une nouvelle fois affirmé son rôle essentiel de lien social.

Un service supplémentaire : la présence du SEMOCTOM

Nouvelle initiative cette année : un stand du SEMOCTOM était installé au cœur du forum. La gestion des déchets étant un enjeu majeur pour notre territoire, la présence de cet acteur incontournable a permis de sensibiliser un large public aux bons gestes, au tri, au compostage et aux solutions locales de réduction des déchets. Le forum est en effet un lieu idéal pour croiser un maximum d'habitants et diffuser des informations utiles et concrètes.

Le GEICQ Profession sport & loisirs et insertion : un partenaire engagé

Autre présence remarquée : celle du GEICQ Profession sport loisir et insertion, structure partenaire de la commune dans la mise en œuvre des BPJEPS MAPS. Leur participation a permis de mettre en lumière le travail engagé avec Landiras pour la formation des jeunes, la professionnalisation de l'animation et le développement des compétences sportives au ni-



veau local. Une collaboration essentielle pour l'avenir des services et des projets éducatifs du territoire. Un service supplémentaire vers les associations.

Un rendez-vous qui confirme la vitalité associative landiranaise

Ce forum 2025 marque une fois de plus la dynamique et la diversité du tissu associatif de Landiras. Grâce à l'implication des bénévoles, aux partenaires présents et à la mobilisation des habitants, cet événement s'impose comme un moment fort de la vie communale, symbole de l'énergie collective qui fait vivre notre village tout au long de l'année.

Valérie Meneret

Pour un affichage associatif respectueux et efficace à Landiras

Partageons sereinement nos événements dans le respect des règles et de chacun

Excellente nouvelle : les associations de Landiras sont dynamiques et proposent une riche palette de manifestations tout au long de l'année. Pour les faire connaître, les panneaux d'affichage communal sont des outils précieux.

Afin que leur utilisation soit équitable et efficace pour tous, un rappel bienveillant des règles s'impose :

La commune met gracieusement à disposition plusieurs panneaux « verts », répartis dans les différents quartiers, spécifiquement dédiés à la promotion des événements locaux ; elle souhaite d'ailleurs que la bonne entente et la bienveillance quant à leur utilisation redeviennent une coutume.

Pour garantir un traitement égalitaire et une information claire pour les Landiranaïses, leur gestion suit une procédure simple, détaillée dans une charte disponible en mairie.

Le respect, clé du bon fonctionnement

Le succès de ce dispositif repose sur la collaboration et le respect de tous.

Nous constatons malheureusement par-

fois que certaines affiches sont arrachées ou recouvertes sans autorisation.

Ces gestes, probablement dus à l'enthousiasme de vouloir promouvoir son propre événement, nuisent au travail des autres associations et créent une forme d'insécurité pour les bénévoles qui y ont consacré du temps et des ressources.

Agir avec bienveillance, c'est reconnaître que chaque association a sa place et mérite de pouvoir communiquer dans de bonnes conditions. Chacun de ces événements participe à l'animation et à la vitalité de notre commune.

Respecter l'affichage des autres, c'est respecter leur contribution à la vie collective.

Comment procéder simplement ?

Pour éviter tout désagrément et vous assurer que votre communication soit visible par le plus grand nombre, la marche à suivre est simple :

► Contactez la mairie un mois avant votre événement.

► Soumettez votre affiche pour validation, en respectant les caractéristiques techniques (format, dimensions : voir la charte de communication de la commune accessible sur simple demande ou sur le site internet).

► Une fois validée, la mairie autorise l'affichage sur les panneaux dédiés, voire même plus : elle organise la diffusion de vos affiches sur ses outils numériques.

En suivant cette procédure, vous garantissez la pérennité de ce service pour toutes les associations et vous contribuez à un environnement visuel ordonné et agréable pour tous les habitants.

Ensemble, dans un esprit de solidarité et de courtoisie, continuons à faire de Landiras une commune où la vie associative s'épanouit dans le respect mutuel et le bon vivre ensemble.

Florence Bolmont



La Fraternelle

Un club centenaire toujours en pleine dynamique

Fondé en 1906, le club de *la Fraternelle* de Landiras demeure un acteur sportif majeur du territoire. Avec 247 licenciés toutes catégories confondues, il rayonne bien au-delà de la commune : 50 % de ses membres résident à Landiras, 25 % proviennent de la Communauté de communes *Convergence Garonne* et 25 % habitent en dehors du secteur.

Depuis deux ans, *la Fraternelle* mise également sur le développement du football féminin. Une première équipe U14-U17 a vu le jour, avant que le club ne s'associe, cette saison, au FC de Graves pour créer « *Convergence Féminine* ». Cette entente rassemble désormais une équipe U14-U17 et une formation senior, illustrant la volonté commune de structurer durablement la pratique féminine. L'année est aussi marquée par la formation de deux jeunes landiranaïses, Paco et Tristan, licenciées au club, dans le cadre de leur parcours BPJEPS (Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport). Ils interviennent chaque semaine au sein de

Président : Jean Luc Léglise : 06 89 13 66 81 - Responsable technique jeunes : Mickaël Renie : 06 73 69 28 35 - Responsable séniors masculins : Jean Frauciel : 06 32 75 99 96 - Responsable féminines et vétérans : Nicolas Sibaud : 06 78 03 21 78



la structure grâce à un partenariat entre la mairie, *la Fraternelle* et la Communauté de communes *Convergence Garonne*.

Face à l'augmentation constante du nombre de licenciés, le club lance un appel aux bénévoles, partenaires et sponsors susceptibles de l'accompagner dans son développement.

Amoureux du football, familles en quête d'un cadre convivial ou jeunes souhaitant rejoindre une équipe : *la Fraternelle* de Landiras ouvre grand ses portes. Les personnes intéressées sont invitées à prendre contact avec le club.

Émilie Richague

Arts et gourmandises



Nous finissons l'année avec le marché de Noël, 85 exposants présents sur les 2 jours.

Un marché très qualitatif par la présence de différents artisans, peintres, auteurs. Un large choix de food trucks.

Nous sommes contents de cette réussite, des retours et remerciements positifs. Le Père Noël généreux a offert des cadeaux aux enfants et nous avons fait une tombola. Merci aux partenaires et exposants qui nous ont offert plus de 50 lots !

Merci aux exposants de nous avoir fait confiance, merci aux visiteurs, nous commençons à réfléchir pour l'année prochaine car nous fêterons les 10 ans.

Merci à la mairie, au personnel technique de nous aider à faire cette manifestation. Notre prochain marché le dimanche 10 mai, "le marché du printemps", vous attend nombreux !

Bonnes fêtes de fin d'année

L'équipe d'Arts et Gourmandises

Jeune et rose



L'association *Jeune et Rose* était représentée par Jennifer, ambassadrice Sud Gironde, lors de la marche d'octobre rose organisée par l'association *Rock'n Roses* dimanche 26 octobre à Landiras.

À cette occasion, des ateliers de sensibilisation au cancer du sein et d'éducation pour la santé étaient proposés aux marcheurs et aux coureurs du jour. Sensibiliser et éduquer sont les fondements du projet Télététon portés par *Jeune & Rose*.

Jeune et Rose a pour objectif de changer le regard sur la maladie en s'appuyant sur l'humour, les arts et un ton décalé avec ces ateliers "pouet pouet" qui permettent de sensibiliser à l'auto examen mammaire sur buste en silicone.

Vous avez été nombreux à assister aux ateliers ; les échanges ont tous été d'une grande richesse et c'est gratifiant de voir que vous avez pris et appris des clés pour prendre soin de votre santé.

Parler de cancer, de « tu-meur » fait souvent peur, parce que ces mots renvoient à la mort. Il paraît que le savoir c'est le pouvoir. La prévention n'est pas dangereuse, elle est un pouvoir.

Il vous paraît normal de regarder vos grains de beauté et de consulter s'il y a un changement d'aspect.

Pourquoi ça serait plus dangereux de faire la même chose avec des seins ?

Et si on se palpait non pas pour chercher quelque chose de grave mais plutôt pour se connaître par cœur ; suffisamment pour devenir incollable lorsqu'un changement se produit.

Qu'est ce qu'on y gagne ?

De ne pas avoir de retard de diagnostic,

d'augmenter nos chances de guérison, d'augmenter notre « durée de vie ».

Alors mesdames, jeunes et moins jeunes, checkez vos nénés, regardez-les. Votre corps n'est pas votre ennemi, c'est votre 1^{ère} maison. Sans lui vous n'avancez plus, il mérite toute votre attention.

Messieurs, vous aussi palpez-vous. Le cancer du sein vous concerne également. Ignorer le sujet n'éloigne pas la maladie.

Si tu as ou as eu un cancer du sein entre 20 et 45 ans, rejoins *Jeune et Rose*. Il existe des groupes d'entraide partout en France. On est sympa et surtout on se donne de la lumière dans ce sombre tunnel.

2 ateliers "pouet pouet" ont eu lieu le 6 décembre, à 15 h et 16 h 30 lors de l'après-midi organisée par le collectif landiranaïse de prévention et d'information en santé publique, au foyer municipal, sur le thème de la santé des femmes.

Prenez soin de vous.

Jennifer

sudgironde@jeuneetrose.com
jeuneetrose.fr - @jeuneetrose
Podcast : les pipelettes

Toute l'équipe de bénévoles de *Vivre Ensemble* vous souhaite ses meilleurs vœux pour 2026. Nous remercions nos fidèles donateurs qui nous permettent de continuer cette belle aventure. Grâce à vous, nous pouvons vendre des vêtements à prix mini, et ainsi reverser tous nos gains dans diverses actions. Notamment, pour la fin d'année 2025, nous avons offert un petit coffret contenant 3 pots de confitures à nos seniors, un bon d'achat chez *JouéClub* aux enfants scolarisés à Landiras et enfin, des achats pour les *Restos du Cœur* (produits d'hygiène, de première nécessité et des chocolats de Noël). Au plaisir de vous (re)voir tout au long de cette nouvelle année, et de recevoir encore plein de dons propres et en bon état. Pas de déchets, pas de détritux, pas de vêtements sales, merci de penser aux bénévoles.

Sabine



LEA Projet LGV LNSO (ex GPSO) - Sortie naturaliste

la Consultation DAEI :

Nous avons suivi avec attention et beaucoup d'intérêt les contributions à la consultation PPVE sur la demande d'autorisation environnementale relative aux investigations préalables à la réalisation de la Ligne nouvelle du Sud-Ouest LNSO Bordeaux/Toulouse.

Près de 3800 contributions déposées selon les chiffres du site ln-so.fr. Voici les tendances que nous avons constatées : moins de 5 % de contributeurs sont favorables au projet : un soutien extrêmement faible !

Dans les 95 % de contributions restantes, on note une opposition extrêmement forte : 30 % explicitement contre, 57 % pas favorables (avis très négatifs sur les dégâts environnementaux notamment dans la vallée du Ciron) et 8 % jugeant la consultation illégale.

La préfecture devrait rendre un avis en février. C'est un rejet de la demande d'autorisation environnementale DAEI qui devrait logiquement être prononcé !

Quel que soit l'avis rendu, nous poursuivrons l'opposition à ce projet destructeur et d'un coût faramineux.

Une sortie naturaliste :



Notre territoire est riche en biodiversité et notre association cherche à la faire découvrir au plus grand nombre. En projet une sortie début 2026 pour observer les oiseaux en hiver avec une spécialiste ornithologue. Des précisions seront données sur le site de LEA en 2026.

Retrouvez des informations sur ces 2 sujets sur le site lea.asso.free.fr

Contact : lea.asso@free.fr
05 56 62 99 57

Julien BERGOGNAT
& Astrid GANS



La Menonnaise

Chers Gaulois,
Gauloises,

Chers Gaulois, Gauloises,
Comme vous le savez, cet été, la fête de Menon a été annulée pour cause de canicule. Sous 40 degrés lors des 14 et 15 août, il était dangereux, et notamment pour nos anciens, de maintenir les festivités. Mais il en faut plus pour décourager l'équipe de bénévoles Gaulois, qui prépare d'ores et déjà la saison 2026, avec de nombreuses surprises comme l'organisation d'un concours de vélos fleuris.

FÊTES/IDÉES
Vélos et tricycles fleuris, enfants de Landiras, à vos ciseaux!
Au programme des fêtes de Landiras, un concours de vélos fleuris. Interdit aux parents



Les événements 2026 organisés par La Menonnaise

Plusieurs évènements vous attendent l'année prochaine, avec un loto prévu le 21 février, le repas des sociétaires le 24 mai et la fête de la musique le 21 juin.

Devons-nous vous rappeler les dates de la fête de Menon ? Les 14 et 15 août, comme chaque année (ou presque) depuis plus de 115 ans. Enfin, un vide-grenier vous sera proposé le 6 septembre 2026, à côté de la salle polyvalente.

Toute l'équipe de la Menonnaise espère vous retrouver très bientôt lors de ces différents évènements festifs.

L'équipe de Menon.

Repas des Sociétaires

Loto



Fête de la Musique



Fête de Menon



lamenonnaise@gmail.com

Facebook Hello Asso





Gym Land

En ce mois de janvier, nous sommes heureuses de vous annoncer que nous sommes 58 motivés et motivées à pratiquer du renforcement musculaire 3 fois par semaine.

Par chance, nous avons 3 coachs avec des programmes complets et adaptés à tous niveaux.

Vous pouvez nous voir également en randonnée solidaire sur le secteur et nous suivre sur facebook.

Petite nouveauté en ce 1^{er} mois de l'année : un loto est sorti du chapeau le 24 janvier, pour nous aider à équiper nos athlètes, oui athlètes ça fait rire mais essayer c'est adopter.

Nous vous souhaitons une belle année.

L'équipe & Angélique Labarrière

Des projets plein les paniers



Dans toute société constituée, il survient des événements divers, bons ou malheureux.

À ce titre, *Jardins de Tomates* n'est pas épargnée. Notre ami Christian Bouzat vient de nous quitter, il fût un des premiers piliers de notre association. Sa présence nous manque, surtout sa bonne humeur et son sourire. Nous renouvelons à ses proches nos sincères condoléances. De plus, notre président Patrick Castan est indisponible, suite à un problème de santé. Nous savons qu'il reprend ses forces doucement, nous lui souhaitons un prompt rétablissement. Cependant, il faut bien que notre association avance.

C'est pourquoi un Conseil d'administration s'est tenu fin novembre afin de reconsidérer le partage de tâches et valider le calendrier 2026 de toutes nos activités. L'idée est de pourvoir dans chaque secteur à la nomination de plusieurs bénévoles capables de pallier aux éventuelles absences. Le calendrier 2026, quant à lui, a programmé les semis, les repotages, les distributions ainsi que nos participations aux manifestations. Par exemple, les distributions de plants adhérents seront au nombre de 12 réparties d'avril à fin mai, sur des sites divers ainsi que principalement au Château de Landiras. Une plaquette reprendra les différentes dates.

Comme nous l'avons dit dans nos précédentes éditions, le nouveau terrain a été loué et nous avons commencé à le préparer. Comme chacun peut le penser, c'est un travail de longue haleine qui nécessite



l'implication de tous nos bénévoles et un effort financier considérable. Nous souhaitons effectuer notre migration sur deux exercices entre le Château de Landiras et la route de Matriques. La demande de permis de construire a été conçue par un architecte et transmise aux services de la Communauté de communes pour autorisation. Sans dévoiler le nouvel aménagement, nous avons travaillé sur le projet afin de rationaliser les différentes étapes de nos cultures. Par exemple, les serres installées au Château seront regroupées en une seule entité capable d'accueillir toutes les opérations.

Les envois de graines vers nos adhérents de la France entière et à l'étranger ont débuté depuis fin novembre. Une joyeuse équipe de bénévoles se retrouve le jeudi pour confectionner les sachets de graines choisis par les adhérents parmi 2252 variétés de notre catalogue mises à disposition. Comme vous pouvez le constater les activités ne manquent pas, même en période d'hivernage. Il faut en effet préparer la prochaine saison. Entre temps, nous allons tous fêter dignement Noël et la fin de l'année. À tous les lecteurs du Lien de Landiras nous souhaitons de merveilleuses fêtes et tous nos vœux de bonheur pour la nouvelle année.

Alain Couffrant

APE La Loco vous adresse ses meilleurs vœux pour 2026



L'Association des Parents d'Élèves *La Loco* démarre cette nouvelle année sur les rails de la convivialité et de la solidarité, et adresse à toutes les familles de Landiras ses vœux les plus chaleureux pour 2026. Que cette année soit riche en beaux moments partagés, en projets réussis et en sourires d'enfants !

Avant de repartir à pleine vapeur, nous tenons à remercier chaleureusement toutes celles et ceux qui ont embarqué avec nous lors des derniers événements : votre participation joyeuse à Halloween, votre présence au loto des familles et vos nombreuses commandes de sapins de Noël ont fait de ces moments de belles réussites. Grâce à ces actions, *La Loco* peut déjà remplir ses wagons afin de financer la kermesse de juin prochain, dont le thème sera dévoilé bientôt.

Les escalas à venir :

- **Assemblée générale le 31 janvier**

Nous vous donnons rendez-vous pour notre assemblée générale, qui se tiendra le vendredi 31 janvier (heure et lieu à définir). Cette réunion est ouverte à toutes et à tous : c'est l'occasion idéale de découvrir le fonctionnement de l'association, de proposer vos idées, ou de rejoindre l'équipe des bénévoles. Chaque nouvelle énergie compte pour faire avancer le train.

- **Carnaval & loto le 7 mars**

La prochaine grande halte festive aura lieu le 7 mars, avec le traditionnel Carnaval. Défilé, goûter et bonne humeur seront au programme. Le voyage se prolongera ensuite en soirée avec un loto, ouvert à tous.

La Loco poursuit ainsi son trajet au service des enfants de l'école, portée par l'enthousiasme des familles et le dynamisme des bénévoles. Merci à tous pour votre soutien et votre présence à nos côtés.

Les membres de l'APE La Loco



ape.laloco.33720@gmail.com
 f APE La Loco - @apelandiras



Le bureau de l'association de gymnastique rythmique de Landiras et son entraîneur, Tiphaine, souhaitent une belle année gymnique et ludique pour 2026 à tous leurs gymnastes et à leur famille. Depuis la création de l'association et après presque 10 ans de présidence, Christelle Ricaud, lors de l'assemblée générale de fin septembre, a transmis les rênes du club à Angélique Demarty et le nouveau bureau composé de Nelly, Juliette, Mélanie, Lucie et Anne-Charlotte. Pour l'encadrement, Pierre Gwango, papa d'une de nos gymnastes, rejoint l'équipe technique en tant que coach sportif.

« Christelle remercie toutes les personnes s'étant impliquées dans la vie du club : membre du bureau et bénévoles, elle est ravie d'avoir accompagné tant d'enfants dans la découverte et la pratique de la GR et très fière de transmettre ce club à une équipe très motivée. »

Le club a été solidaire en participant à la marche pour **Octobre Rose** à Landiras. Le gala de Noël a eu lieu le mardi 16 décembre à 19 h avec une démonstration du parcours gymnique de la part des petits, d'enchaînements avec les plus grandes, d'une danse de Noël avec tous les enfants du club. Le père Noël est venu nous rendre visite pour la joie de tous et a remis un petit cadeau à chaque gymnaste. Nous avons terminé la soirée en souhaitant de bonnes vacances et de belles fêtes de fin d'année aux enfants. Les individuels ont participé à leur dernière compétition régionale en décembre. Les vacances scolaires finies, les gymnastes ont repris le chemin des cours de GR.

Objectifs à venir : pour le secteur compétition, les gymnastes en ensemble entament le championnat régional organisé par la Fédération Française de Gymnastique. Pour le secteur loisirs, les gymnastes préparent la compétition de la 27^e coupe de Bordeaux qui aura lieu le **29 mars au CAM**, afin d'obtenir, pourquoi pas, une 7^e victoire !

Angélique Demarty, présidente

Pour tous renseignements :
associationgrlandiras@gmail.com
 @associationGymnastique
 RythmiqueLandiras

Les Arts Bleus



1^{er} bal, oui, vous lisez bien !

Notre 1^{er} bal country à Landiras a eu lieu le 16 novembre dernier dans la salle polyvalente.

Nous avons eu la chance de pouvoir l'organiser grâce à Joëlle, notre professeure accompagnée de Thierry.

Tous deux passionnés, patients et pédagogues : vous pouvez les retrouver les mercredis soir.

Nous remercions les participants landirais et ceux venus de plus loin.

Ce fut une journée sympathique, chaleureuse et dynamique.

On a entendu : " À quand, le prochain bal country? " Allez l'équipe, il n'y a plus qu'à !



Nous vous souhaitons un bel hiver et un très bon début d'année 2026.

Nous nous retrouvons au loto le 10 janvier.

L'équipe et Angélique Labarrière

Infos et inscriptions :
lesartsbleuslandiras@gmail.com

La Festive



Pour cette fête d'automne, le comité des fêtes **La Festive** avait organisé une soirée Halloween le samedi soir avec *Dj feeling Music*. Une maquilleuse professionnelle est venue embellir petits et grands. Le mauvais temps et le froid auront eu raison de cette édition qui s'est avérée très calme. Mais l'équipe a su rebondir sur le dimanche midi avec son menu tartiflette concocté par les deux acolytes « Fifi et Kiki » et qui a pu réchauffer tout ce petit monde. Le duo Kosma a mis l'ambiance nécessaire pour faire chanter le public.

Cette journée, organisée pour la marche d'octobre rose de **RockNRoses**, a réuni nombreuses participations, ce qui a permis à **La Festive** de reverser 3 € par repas acheté et de faire un don de 300 euros à l'association.

Jennifer de l'association **Jeune et roses** est venue nous présenter un atelier dédié à l'autopalpation dans la prévention du cancer du sein.

Mes 3 petits choux et *M. churros* étaient également présents pour des gourmandises. **L'équipe vous souhaite une belle année ...** ...qui s'annonce sympathique avec plusieurs lotos et surtout la fête d'été qui est déjà en train de se préparer Restez connectés.

Morgane Vallantin

Le Cercle de Landiras

Le projet du Cercle, c'est avant tout une aventure collective qui rassemble, une équipe de bénévoles motivés, bien décidés à faire vivre leur village en proposant un lieu de vie et de rencontre ouvert à tous.

Ce lieu mythique a fait peau neuve. De tout cœur, merci à tous les bénévoles et aux artisans d'avoir œuvré pour cette rénovation qui va permettre à ce lieu de partage pour tous, de poursuivre les animations. Nous avons eu de l'aide du plus jeune au plus âgé... Merci à tous.

Au **Cercle de Landiras**, nous aimons les sourires, les rencontres et la vie de village. C'est un lieu convivial, où l'on se retrouve autour d'un café, d'une bière, d'un gâteau et d'un bon moment.

Nous ouvrons nos portes le dimanche matin pendant le marché, mais aussi à l'occasion de soirées, de repas, de concerts...



Envie de vous impliquer ?
 Envie simplement de venir boire un verre ?
 Envie de proposer des idées ?
 Vous êtes les bienvenus ! Rejoignez-nous, parlons, partageons, créons ensemble de jolies choses pour notre village.

La joyeuse équipe du Cercle

cercledelandiras@gmail.com
 Cercle de Landiras

Nouveau chapitre pour le bureau de tabac **Le Cinq Étoiles à Landiras**

Après de nombreuses années, les anciens gérants, Ludmila et Mathieu Hugard, ont passé le flambeau. Laura, 31 ans, installée à Landiras depuis dix ans, n'est pas une nouvelle venue : salariée pendant six ans dans le tabac, elle en connaît tous les rouages.

Une transition en douceur et un projet familial

La reprise est l'aboutissement d'un projet mûri. « Lors d'une conversation, mon patron me propose de reprendre son tabac et moi sérieusement j'ai dit oui ! », se souvient Laura. « J'ai ensuite fait rentrer mon mari, Nicolas, dans l'entreprise. Charpentier-couvreur de formation, il s'est reconverti et a pu expérimenter le métier à mes côtés. »

Ensemble, ils ont choisi de conserver le nom « Le Cinq Étoiles » pour marquer une continuité. Un rafraîchissement a été nécessaire : quinze jours de fermeture ont permis de refaire les sols et les peintures.

De salariée à chef d'entreprise : une évolution logique

Pour Laura, le passage de salariée à chef d'entreprise est une suite logique : « J'étais déjà responsable de la caisse et je gérais le magasin. C'est un peu de stress, mais beau-

C'est une page qui se tourne pour le bureau de tabac Le Cinq Étoiles, au cœur de Landiras. Depuis le 20 novembre 2025, c'est le visage souriant de Laura Constans qui officie aux commandes.



coup de bonheur. » Elle a conservé les trois employés qu'elle a formés afin de conserver une transition fluide tout en préservant l'esprit d'équipe.

De plus, les Landirais retrouveront tous leurs produits habituels : épicerie, presse, tabac, cigarettes électroniques, et le dépôt de pain. L'accent reste plus que jamais mis sur l'accueil chaleureux et les échanges qui font le charme des commerces du centre bourg.

Le choix de la convivialité

Venue de la grande distribution, Laura s'était lassée d'une relation « froide » avec la clientèle : « Je souhaitais une relation plus conviviale, de proximité avec eux », confie-t-elle.

Mairie de Landiras

Place du XI Novembre - 33720 Landiras
Tél. 05 56 62 50 28 - Fax 05 56 62 48 69
Retrouvez-nous sur le web www.landiras.fr
www.facebook.com/mairiedelandiras/

Heures d'ouverture : Lundi, mardi et jeudi :
8 h 30 - 12 h - 13 h 30 - 18 h
Mercredi : 8 h 30 - 12 h
Vendredi : 8 h 30 - 12 h - 13 h 30 - 16 h
Samedi : 9 h - 12 h
(Fermeture au public les samedis matin des mois de juillet et août)

Prochain bulletin municipal début avril 2026
Vous êtes invités à faire parvenir vos articles à :
leliendelandiras@gmail.com
avant le 5 mars 2026.

Le plus beau cadeau lui a été offert récemment par les clients : « Les habitués sont contents pour moi. Ils m'ont félicitée : ça fait chaud au cœur. »

Laura, Nicolas et toute l'équipe vous accueillent du lundi au samedi de 6 h 15 à 19 h 45, et le dimanche de 7 h à 19 h 45 : l'aventure se poursuit pour *Le Cinq Étoiles*.

Florence Bolmont

Bureau de tabac **Le Cinq Étoiles**

31, Rue de la Libération - 33720 Landiras
05 56 76 67 83

Le marché du Dimanche ? **Bien plus qu'un marché, c'est le cœur de Landiras qui bat !**

Face aux courses automatiques en grande surface, donnez du sens et des saveurs à votre semaine :

Le dimanche matin, place de l'Église, vivez notre histoire : celle du vrai, du durable et du lien retrouvé.

Ici, on prend le temps...

De discuter avec **Patrick**, maraîcher depuis vingt ans, qui connaît ses produits, de choisir le fromage avec **Symon**, dont les conseils raviront votre tablée ou encore de saluer **Lulu**, le boucher, aussi joyeux que ses saucissons sont réputés.

« Ici, les produits ont un visage, une histoire, une passion », disent-ils à l'unisson.

C'est **Jean-Marie, dit « Papy Jean »**, dont les poulets rôtis embaument la place.

C'est **Jérôme** et ses huîtres fines du Bassin, une passion transmise de père en fils.

C'est aussi la certitude de la qualité et du respect du produit.

C'est **Laurence** qui vous fait partager sa passion des fleurs et vous élabore de beaux bouquets.

C'est **Mélanie** qui vous régale avec ses gâteaux faits maison.

C'est aussi **Sylvain** qui vient affûter vos couteaux et autres outils tous les 15 jours.

Et puis il y a **Didier** qui nous fait voyager avec sa vanille en provenance des îles lointaines une fois par mois.

Sans oublier **Mathieu** et ses plants de tomates et de salades, qui annoncent le retour du printemps.

Venez vivre l'expérience « marché »

- Respirez l'odeur du pain chaud et des poulets rôtis.
- Écoutez le joyeux brouhaha des conversations, les rires des enfants.
- Goûtez aux produits frais, de saison, souvent locaux.
- Échangez un conseil, une recette, une simple bonne parole avec ceux qui font vivre ce lieu.

Face à l'anonymat des grands magasins, notre marché dominical est un acte de résistance "joyeuse".

C'est aussi le choix de la qualité sur la quantité, de la rencontre sur le caddie, de la convivialité sur la rapidité.

C'est *votre marché* : un lieu où l'on se retrouve, où l'on prend des nouvelles, où l'on crée du lien, semaine après semaine.

C'est également cela, l'esprit de Landiras, et, il n'attend que vous pour continuer à vivre et à embellir.

Rendez-vous tous les dimanches matin, place de l'Église, où le vrai goût du dimanche, c'est ici !

Cécile Vega & Nicolas Mercier

